

Compte-rendu de réunion du 07/02/2019
A 10h00 au Foyer Rural (A côté de la Mairie) de RAZAC-SUR-L'ISLE

Nombre de délégués en exercice : 138

Nombre de délégués présents : 70

Ordre du jour :

- Election du Vice-Président en charge de la CT Bassin Ribéracois
- Election du Vice-Président en charge de la CT Vallée de l'Isle
- Election d'un membre du bureau en charge de la CT Périgueux
- Convention de stage de Master 2 pour la source du Toulon
- Autorisation d'action en justice contre SOGEDO pour CT VALLEE DE L'ISLE
- Autorisation d'action en justice contre les services de la DDCSPP pour CT VALLEE DE L'ISLE
- Autorisation d'action en justice contre la Préfecture pour CT VALLEE DE L'ISLE
- Assistance de Maître CAZCARRA (dossier SOGEDO + Préfecture) pour CT VALLEE DE L'ISLE
- Mission d'archivage par le CDG 24 pour CT VALLEE DE L'ISLE
- Présentation du XIème programme de l'Agence de l'Eau par P. GAILLAUD
- Présentation de l'Appel à projet 2019 "renouvellement des "réseaux" par P. GAILLAUD
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Mr Marc MATTERA. M André ALARD est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Président présente l'ordre du jour et demande l'inscription de points complémentaires et modifications à l'ordre du jour :

- Prix de l'eau de la commune d'AUBAS (Secteur en affermage)
- Tranches de DUP – Source du Toulon (PERIGUEUX) et de la Font du Gour (SIAEP DES TERRES BLANCHES)

Ces modifications de l'ordre du jour sont acceptées à l'unanimité.

Approbation du dernier compte-rendu

Monsieur le Président présente le compte-rendu de la dernière assemblée générale.
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Election du Vice-Président en charge de la CT Bassin Ribéracois

M Patrice FAVARD ayant démissionné, M Guy DUPUY est candidat à l'élection de Vice – Président en charge de la commission territoriale du Bassin Ribéracois.

M le Président précise qu'une délégation de signature est donnée au Vice – Président en charge de la commission territoriale.

M Guy DUPUY est élu à l'unanimité.

Election du Vice-Président en charge de la CT Vallée de l'Isle

M Didier FREREBEAU est candidat à l'élection de Vice – Président en charge de la commission territoriale de la Vallée de l'Isle.

M le Président précise qu'une délégation de signature est donnée au Vice – Président en charge de la commission territoriale.

M Didier FREREBEAU est élu à l'unanimité.

Election d'un membre du bureau en charge de la CT Périgueux

M Antoine AUDI est candidat à l'élection de membre du bureau en charge de la commission territoriale de Périgueux.

M le Président précise qu'une délégation de signature est donnée au membre du bureau en charge de la commission territoriale.

M Antoine AUDI est élu à l'unanimité.

Convention de stage de Master 2 pour la source du Toulon

M le Président informe les membres du Comité Syndical des échanges et du courrier transmis par l'université de Bordeaux. Ceux-ci concernent le vaste programme d'étude engagé par l'université et la ville de Périgueux en collaboration avec d'autres partenaires en particulier l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur les sources du Toulon et du Cluzeau. Ces sources alimentent la ville de Périgueux et certaines communes environnantes. Ces études, dont une thèse qui va être soutenue très prochainement, montrent une réelle avancée dans la connaissance du fonctionnement de la source et dans la délimitation de son aire d'alimentation qui serait plus importante que prévue initialement. Ces éléments sont de nature à nécessiter la révision des périmètres de protection pour ces ressources stratégiques.

Monsieur le Président propose donc la poursuite de la collaboration avec la faculté de Bordeaux pour la révision des périmètres de protection des captages d'alimentation en eau potable du SMDE24 – CT PERIGUEUX – Sources du Toulon et du Cluzeau.

Il indique que le chiffrage de cette opération est en cours mais n'est pas terminé et qu'il sera présenté au budget supplémentaire 2019. Toutefois il est prévu qu'un stagiaire de la faculté de Bordeaux intervienne sur ce dossier à partir de mi-mars.

Cette délibération est adoptée l'unanimité.

Autorisation d'action en justice contre SOGEDO pour CT VALLEE DE L'ISLE

Autorisation d'action en justice contre les services de la DDCSPP pour CT VALLEE DE L'ISLE

Autorisation d'action en justice contre la Préfecture pour CT VALLEE DE L'ISLE

Assistance de Maître CAZCARRA (dossier SOGEDO + Préfecture) pour CT VALLEE DE L'ISLE

M le Président précise que conformément à l'article L 5211-5 III du Code Général des Collectivités Territoriales, aux statuts du SMDE 24, au règlement intérieur du SMDE 24, ce dernier s'engage dans la poursuite des délibérations, contrats, projets et décisions engagés par le SIAEP DE LA VALLEE DE L'ISLE.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Mission d'archivage par le CDG 24 pour CT VALLEE DE L'ISLE

M le Président précise que la CT Vallée de l'Isle va faire appel aux services du Centre de Gestion de la Dordogne (CDG 24) pour le classement des archives de l'ancien SIAEP DE LA VALLEE DE L'ISLE.

Il est nécessaire d'autoriser M le Président à signer la convention avec le CDG 24.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Prix de l'eau de la commune d'AUBAS (Secteur en affermage)

M le Président rappelle que les tarifs de l'eau des communes ayant transféré leurs compétences doivent être délibérés par le SMDE 24. La commune d'Aubas est pour partie alimentée par un achat d'eau à la commune de Montignac. Ce service (limité à l'achat d'eau) est exploité en délégation de service public par la société Veolia.

Monsieur le Président propose la tarification du service d'eau potable suivante :

- Abonnement : 29,50 € H.T / an
- Part variable : 0,23 € H.T / m³

Cette tarification est adoptée à l'unanimité.

Tranches de DUP – Source du Toulon (PERIGUEUX) et de la Font du Gour (SIAEP DES TERRES BLANCHES)

M Jean-Paul OLIVIER précise que deux captages, la Source du Toulon (PERIGUEUX) et la Source du Font du Gour (SIAEP DES TERRES BLANCHES) sont en cours de révision des périmètres de protection et qu'il convient de délibérer pour autoriser le SMDE 24 à engager les procédures administratives de DUP.

Ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Présentation du XIème programme de l'Agence de l'Eau par P. GAILLAUD

Présentation de l'Appel à projet 2019 "renouvellement des "réseaux" par P. GAILLAUD

M Philippe GAILLAUD présente le XI^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et notamment les nouvelles modalités de financement ainsi que l'appel à projet 2019 "renouvellement des "réseaux".

Cette présentation est disponible sur le site internet www.smde24.fr

Questions diverses

Sans objet

La séance est ainsi clôturée.

Le Président
Mr Marc MATTERA

Le secrétaire de séance
M André ALARD